

PRENOM NOM : .....

.....

Adresse : .....

.....

Téléphone : .....

Courriel : .....

Date et lieu de naissance : .....

Personne à prévenir en cas d'accident et coordonnées : .....

.....

.....

*Merci de cocher le ou les stages que vous souhaitez faire :*

Les 23, 24, 25 octobre 2023 :

**L'enfant et la relation à...** | Chantal Tur et Marie Verdeuil (15h)

*Date limite inscription : 19/10/2023*

Lundi 8 janvier 2024 :

**Master Class développement de l'enfant** | Nathalie A. Brun (6h)

*Date limite inscription : 20/12/2023*

Les 13, 14, 15 janvier 2024 :

**Construire un cours d'éveil et d'initiation à la danse** | Isabelle Hernandez (14h)

*Date limite inscription : 08/01/2024*

[Financement des stages : nous contacter pour connaître les tarifs et vous rapprocher de votre OPCO.](#)

[ATTENTION : pour les parcours financés, le dossier est à constituer  
au minimum un mois avant le début de la formation.](#)

## Lieu des stages :

### **Les Studios du Cours**

**76 rue du Rouet. 13008 Marseille**

☎ **04 91 33 12 23**

✉ [inscription@lesstudiosducours.com](mailto:inscription@lesstudiosducours.com)

## Conditions d'inscription

### Pré-inscription :

Prise en compte à réception de la fiche d'inscription complétée et envoyée par mail.

### Inscription :

#### Validation de l'inscription à réception, par voie postale, des éléments suivants :

- Fiche d'inscription remplie
- CV
- Lettre de motivation et projet professionnel
- Règlement par chèque ou virement de la totalité du montant de la/les formation(s) souhaitée(s)

**Chèque.** : à l'ordre des Studios du Cours

**Virement** : IBAN FR76 4255 9100 0008 0037 6776 733

BIC : CCOPFRPPXXX

## Coûts pédagogiques

- Adhésion annuelle obligatoire aux Studios du Cours : 20€**
- L'enfant et la relation à** : 195€
- Master class développement de l'enfant** : 60€
- Construire un cours d'éveil et d'initiation à la danse** : 185€

## Règlement financier

### **Tenir compte des dates limites d'inscription signalées**

Tout stage commencé est dû en entier.

Seul un cas de force majeure peut donner droit à un remboursement en cas d'absence du stagiaire (voir CGV).

Le centre se réserve le droit d'annuler une session si le nombre d'inscrits est insuffisant.

## Le stagiaire

Je déclare avoir pris connaissance du règlement financier

(Signature précédée de la date et mention « lu et approuvé ») :

---

### **CADRE RESERVE à l'ADMINISTRATION**

dossier complet

règlement acquitté

Date :

Visa